

SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU 25 mars 2021**

L'an deux mille vingt et un, le Vingt-cinq mars à dix-huit heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au siège du Syndicat Mixte sous la présidence de Patrick MAUNAS

Date de la convocation : Mardi 16 Mars 2021

Secrétaire de séance : Monsieur COUSTET Jean-Claude

Présents : M. ARRIBERE Daniel, M. BALDAN Patrick, M. BOURREZ Alain, M. CAZALETs Henri, M. FRANÇAIS Hubert, M. LARCO Jean-Claude, M. MINART François, M. BERGES Paul, M. BERGEZ Eric, M. BERNOS André, M. CABANNES Jean-Maurice, M. CASABONNE Jean, M. CAZENAVE-LAROCHE Didier, Mme CLOT Marthe, M. COUSTET Jean-Claude, M. DEVALS Gérard, M. FROSSARD Etienne, Mme GARCES Cathy, Mme GAUCHER Michelle, Mme HAENSEL Michèle, M. JOUSSAUME Patrick, M. MAUNAS Patrick, M. MEDOU-MERERE Daniel, M. LAGRANGE Jérôme, M. LASSERRE-BISCONTE Albert

Suppléants : M. PUHARRE Christian en suppléance de Mme BONNEFON Catherine

Pouvoirs : Mme CHOPIN Marjorie à M. CAZALETs Henri
M. LARRICQ Cédric à M. MAUNAS Patrick
Mme ROSSI Brigitte à M. CABANNES Jean-Maurice

Excusés/absents : Mme BONNEFON Catherine, Mme CHOPIN Marjorie, M. GRECHEZ-CASSIAU Roland, M. TARDAN Emile, M. CASABONNE Pierre, M. FLORENCE Jean-Philippe, M. HOEPFFNER Michel, M. LARRICQ Cédric, M. LOMPRES Frédéric, M. MIRANDE David, M. ORONOS Patrick, Mme ROSSI Brigitte

Délibération N°2021_0308 – Etude hydraulique des affluents du gave d'Oloron sur les territoires CCBG/CCLO

Rapport n°8 du 25.03.2021 : rapporteur : M. FRANÇAIS Hubert

Les communes du territoire de la Communauté de Communes de Béarn des Gaves (CCBG) situées en rive droite du Gave d'Oloron ont subi plusieurs inondations importantes au cours des dernières années. De la même manière, la commune de Lucq-de-Béarn (Communauté des Communes de Lacq-Orthez – CCLO), située en tête de bassin versant, est également concernée.

Les communes considérées ainsi que les bassins versants associés sont :

Communauté de Communes	Communes	Principaux cours d'eau concernés
CCLO	Lucq-de-Béarn	Layous (tête de bassin versant)
CCBG	Préchacq-Navarrenx	Layous
CCBG	Lay-Lamidou	Layous / Laus
CCBG	Dognen	Layous
CCBG	Jasses	Layous / Laus
CCBG	Ogenne-Camptort	Laus
CCBG	Navarrenx	Laus / Arroder
CCBG	Méritein	Lucq
CCBG	Bastanès	Barthes
CCBG	Bugnein	Barthes
CCBG	Audaux	Barthes / Labaigt
CCBG	Gurs	Géronis
CCBG	Sus	Géronis

Le 2 mars 2021, le SMGOAO a rencontré les communes concernées au cours d'une réunion d'informations à Navarrenx pour :

- Dresser un bilan des données connues et des conséquences des crues passées en présentant le retour d'enquêtes inondation suite à la crue des 12 et 13 juin 2018 sur ce territoire,
- Valider les suites à donner avec le lancement d'une consultation pour une étude hydraulique visant à améliorer la compréhension des phénomènes locaux.

Aussi, pour faire suite aux engagements pris au cours de cette rencontre, il est prévu de réaliser une étude globale dont les grandes lignes sont :

- réaliser un diagnostic de l'inondabilité pour les bassins versants présentés dans le tableau ci-avant, et analyser notamment les conséquences de l'évolution du territoire (urbanisation, modification de l'occupation des sols, modification du parcellaire, etc.) sur l'inondabilité ;
- définir les caractéristiques de l'écoulement en crue (hauteurs d'eau, vitesses) ;
- proposer des solutions permettant de supprimer / limiter le risque inondation au droit des enjeux :
 - non structurelles (alerte et gestion de crise, changement de pratiques agricoles, ouverture de zone d'expansion des crues, etc.),
 - structurelles (aménagements des bassins versants).

Le coût estimatif de l'étude globale est d'environ 167 000 € H.T. répartis comme suit :

- Étude hydraulique : 85 000 € H.T.
- Levés bathymétriques / topographiques : 73 000 € H.T.
- Frais assurés en régie : 9 000 € H.T.

Il est proposé au comité syndical de réaliser une demande de financement auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, de la Région Nouvelle Aquitaine et du FEDER sur la base du plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES			RECETTES	
Désignations	Montants HT	Montants TTC	Désignations	Montants
Etude hydraulique des affluents du Gave d'Oloron (prestations intellectuelles)	85 000,00 €	102 000,00 €	AEAG (30% du montant HT de l'opération)	50 100,00 €
Levés bathymétriques / topographiques <u>prévisionnels</u> (prestation de service)	73 000,00 €	87 600,00 €	Région Nouvelle Aquitaine (20% du montant HT étude et levés topo)	31 600,00 €
Frais assurés en régie	9 000,00 €	9 300,00 €	FEDER (30% du montant HT de l'opération)	50 100,00 €
Dont frais de personnel	7 500,00 €	7 500,00 €	Autofinancement SMGOAO	67 100,00 €
Dont frais administratif	1 500,00 €	1 800,00 €		
TOTAL OPERATION	167 000,00 €	198 900,00 €	TOTAL RECETTES	198 900,00 €

Ce plan de financement sera ajusté à l'issue des consultations des bureaux d'études / cabinets de géomètres, et des retours des partenaires financiers notamment le FEDER pour lequel il subsiste des interrogations quant à l'éligibilité de ce dossier.

Par ailleurs, le bassin versant du Layous est situé sur les territoires des communautés de communes de Béarn des Gaves et Lacq-Orthez. Aussi, une clé de répartition financière entre la CCBG et la CCLO est définie pour le financement de l'étude hydraulique (conformément à l'article 11 des statuts du SMGOAO). Il est proposé au Comité Syndical de retenir la répartition ci-après, qui est basée sur 3 critères :

- La superficie de bassin versant,
- La population incluse dans le bassin versant,
- Le linéaire de cours d'eau traité par modélisation hydraulique.

Communauté de communes	Taux de financement à l'étude hydraulique complète
CCBG	79%
CCLO	21%

Le calcul de la clé de répartition est présenté en annexe.

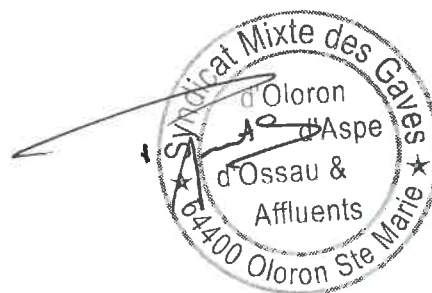
Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical :

- **ADOpte** le présent rapport
- **APPROUVE** Le plan de financement prévisionnel de l'opération tel que présenté ci-dessus
- **APPROUVE** la répartition financière entre la CCBG et la CCLO pour le financement de l'étude
- **AUTORISE** le Président à solliciter les aides les plus élevées auprès de l'ensemble des partenaires techniques et financiers : Agence de l'Eau Adour Garonne, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, FEDER
- **AUTORISE** le Président à poursuivre l'ensemble des démarches suivantes :
 - Engager la consultation pour le choix du bureau d'étude
 - Engager la consultation pour le choix du cabinet de géomètre qui sera en charge des levés topographiques
 - Suivre le déroulement de l'opération
 - Solliciter les services de l'Etat (DDTM / DREAL) en cas de besoin dans le cadre de la prestation
 - Engager toutes les démarches administratives afférentes à ce dossier

Ainsi délibéré à Oloron Sainte Marie, le 25 mars 2021

Le Président
Patrick MAUNAS

<u>Membres en exercice</u>	37
<u>Membres présents :</u>	26
<u>Nombre de votants :</u>	29
POUR :	29
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0



ANNEXE : Calcul de la clé de répartition CCBG/CCLO

La clé de répartition CCBG/CCLO pour le financement de l'étude hydraulique est basée sur :

- La superficie de bassin versant,
- La population incluse dans le bassin versant,
- Le linéaire de cours d'eau traité par modélisation hydraulique.

Paramètres	CCBG	CCLO	TOTAL
Superficie de bassin versant (km ²)	51	21	72
Répartition superficie de bassin versant	71%	29%	100%
Population incluse dans le bassin versant (hab.)	2 065	592	2 657
Répartition population	78%	22%	100%
Linéaire de modélisation hydraulique (km)	23.2	3.0	26.2
Répartition modélisation hydraulique	89%	11%	100%
Répartition globale intégrant les 3 paramètres	79%	21%	100%